

18_2023DP Convention fourniture des repas aux écoles de Couffouleux 2023

Date du document : 27/01/2023

Thème : Décision du Président

Séance : Décision

Objet : 18_2023DP Convention fourniture des repas aux écoles de Couffouleux 2023

ACTE ADMINISTRATIF

ANNEXE 1



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00

